

Union
Africaine



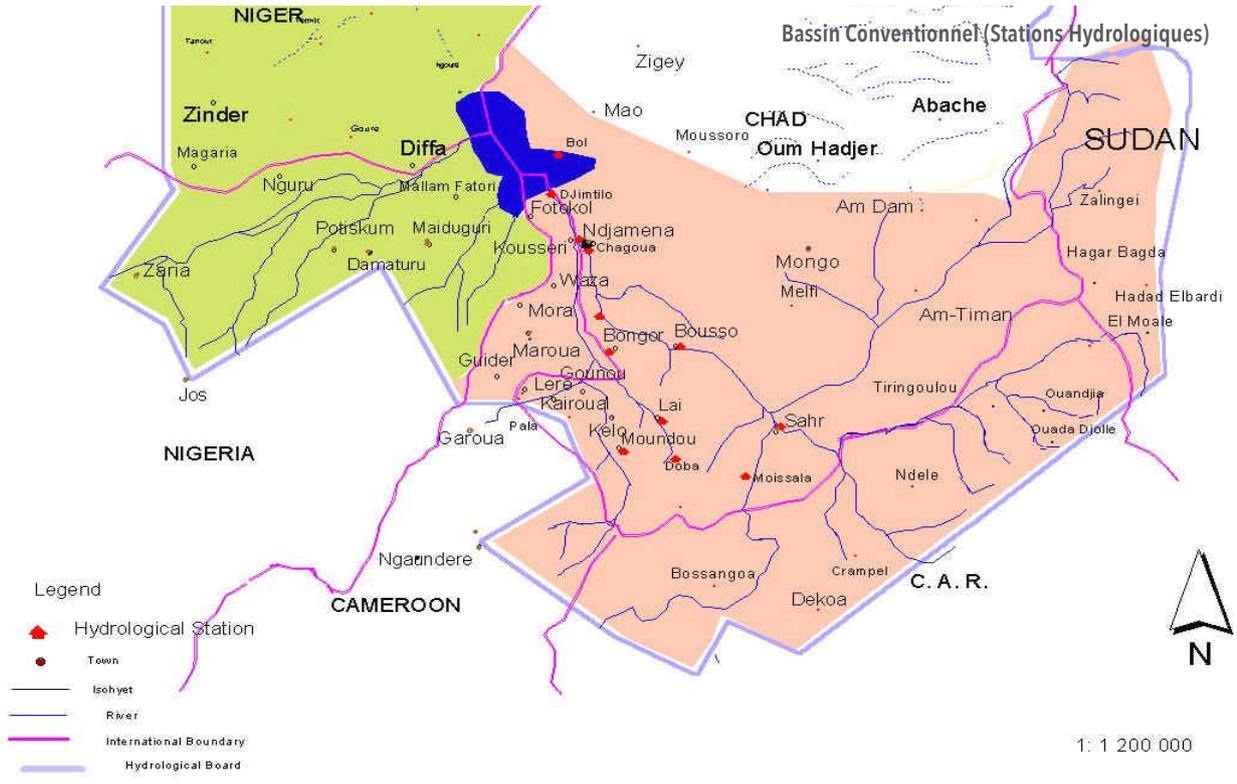
DOCUMENT RELATIF

à la force multinationale mixte

du bassin du lac Tchad



Commission du Bassin du Lac Tchad
Commission de l'Union Africaine
Août 2018



STRATÉGIE RÉGIONALE

.....

de stabilisation, de redressement
et de résilience des zones du
bassin du lac Tchad affectées par
la crise Boko Haram

.....

du bassin du lac Tachad

TABLE DES MATIÈRES

- DOCUMENT RELATIF À LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE 5**
- Domaines Prioritaires 5
- Objectif stratégique 5

DOCUMENT RELATIF À LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE

Domaines Prioritaires

Les domaines prioritaires du pilier « Sécurité et droits de l'homme » de la Stratégie régionale de stabilisation de la CBLT pour les zones touchées par les activités de Boko Haram sont les suivants :

- Consolider les progrès en matière de sécurité et l'application de la législation nationale.
- Gestion des groupes d'autodéfense.
- Relation entre civiles et militaires.
- Appui logistique.
- Renforcement de capacités.
- Communication et sensibilisation.

Objectif stratégique

Consolider les progrès en matière de sécurité et appuyer la stratégie globale de stabilisation pour la région de la CBLT.

Domaine prioritaire 1 : Consolider les progrès en matière de sécurité et l'application de la législation nationale

Il est très important que la FMM consolide les progrès en matière de sécurité réalisés jusqu'à présent et facilite davantage l'application de la législation nationale. Dans l'exécution de son mandat, la FMM doit continuer à mettre l'accent sur le respect des droits de l'homme et des dispositions connexes. La protection des civils dans la zone d'opération (ZO) de la FMM devrait continuer d'être au premier plan des opérations militaires dans le cadre de la lutte de cette dernière contre le groupe terroriste Boko Haram. Les règles d'engagement (ROE) englobent les dispositions relatives aux droits de l'homme et devraient donc guider les activités des troupes de la FMM.

La FMM devrait établir un mécanisme de coordination avec la police / la gendarmerie nationale et les institutions de sécurité frontalière par l'intermédiaire du conseiller de police auprès du commandant de la FMM ainsi qu'avec d'autres partenaires stratégiques. Le mécanisme de coordination consiste à :

- Veiller à ce que la police / la gendarmerie nationale soutienne le rétablissement et / ou le maintien de l'ordre public, de la sécurité et de l'état de droit sur leurs territoires, en étroite coopération avec la FMM et la communauté locale.
- Améliorer la connaissance de la situation au sein de la FMM, des forces nationales et des partenaires stratégiques en permettant le partage de toutes les informations et renseignements issus de différentes sources.

- Soutenir le retour et faciliter le processus de réintégration des prisonniers secourus de Boko Haram et assurer un suivi après la libération des anciens combattants radicaux de Boko Haram réinsérés dans leurs familles et leur communauté.
- Protéger les témoins, les civils non armés et les groupes vulnérables, y compris les enfants, en collaboration avec les autorités nationales.
- Combattre la criminalité et soutenir les opérations d'influence en collaborant avec la communauté en étroite liaison avec les autorités nationales.
- Identifier et détruire les chaînes d'approvisionnement financier, d'armement et logistique de Boko Haram.

Domaine prioritaire 2 : Gestion des groupes d'autodéfense

Il y a eu une prolifération de groupes communautaires d'autodéfense ayant agi contre Boko Haram, avec le soutien des agences de sécurité officielles. La gestion efficace des groupes d'autodéfense dans la stabilisation, le relèvement et le développement post-conflit dans la région du bassin du lac Tchad est essentielle pour prévenir les violences prolongées et les risques de reprise des activités des groupes armés organisés.

Les groupes communautaires d'autodéfense devraient être démobilisés et habilités à retrouver des moyens de subsistance productifs. À cet égard, la FMM devrait mener des efforts pour :

- Mobiliser les leaders de la communauté où ces groupes d'autodéfense existent.
- Identifier les groupes communautaires d'autodéfense, les désarmer s'ils sont armés et enregistrer leurs membres..
- Habilitier et démobiliser les membres des groupes d'autodéfense.
- Suivre la réorientation des membres des groupes d'autodéfense démobilisés dans des moyens de subsistance productifs.
- Renforcer l'état de droit et les institutions judiciaires où les groupes d'autodéfense étaient actifs.

Domaine prioritaire 3 : Relation entre civils et militaires

La FMM devrait poursuivre et améliorer la coopération civilo-militaire (CIMIC) dans le cadre des ZO de la FMM en tirant parti de la sûreté et de la sécurité durables dans les zones libérées, des engagements multi-agences et de meilleures structures de gouvernance locale. En plus de mener des projets à impact rapide (QIP) et d'autres interventions humanitaires en faveur des personnes déplacées, des réfugiés et des victimes de violations des droits de l'homme, la FMM devrait renforcer sa coopération civilo-militaire avec des organisations (les agences, fonds et programmes onusiens, le CICR et d'autres organisations non gouvernementales internationales et locales) qui fournissent le soutien et l'assistance nécessaires.

La FMM devrait, en liaison avec les autorités locales, prévenir et combattre le radicalisme et faciliter la stabilisation, le redressement et le développement post-conflit des zones / communautés touchées par et libérées de Boko Haram et de ses activités. Il s'agit non seulement d'aider les personnes et les communautés touchées, mais aussi de réduire

leurs frustrations et leurs vulnérabilités au recrutement de Boko Haram.

De même, la FMM devrait, dans le cadre de la CIMIC, améliorer les activités de sécurité transfrontalières menées dans la région du bassin du lac Tchad.

Domaine prioritaire 4 : Appui logistique

La FMM devrait être soutenue pour consolider les progrès de sécurité réalisés jusqu'à présent et faciliter davantage l'application de la loi nationale. Voici les composantes essentielles de la FMM nécessaires au maintien de ses capacités opérationnelles, ses besoins logistiques et autres en matière de renseignement, de planification et d'opérations contre Boko Haram :

- Appui logistique et multiplicateurs de force nécessaires (Voir Annexe A).
- Capacité à développer une unité amphibie.
- Renforcement des relations entre civils et militaires.
- Opérations de communication et d'influence.
- Renseignement, sécurité des frontières et coordination avec les forces nationales.

Les exigences logistiques et autres à partir de février 2018 sont les suivantes :

| S No | Exigences | Quantité |
|------|---|----------|
| 1. | Bateaux amphibies (capacité de 10-15 personnes) | 150 |
| 2. | Land Cruiser Double Cabine | 30 |
| 3. | Land Cruiser Cabine Unique | 30 |
| 4. | Véhicule de récupération (25 tonnes) | 5 |
| 5. | Atelier mobile | 10 |
| 6. | Chariot élévateur 5 tonnes | 5 |
| 7. | Chargeuse sur pneus | 1 |
| 8. | Camion-citerne à carburant type CGJ5200GJY (6x6, 12 000 litres) | 10 |
| 9. | Camion-citerne à eau type CGJ5190GYS (6x6, 10 000 litres) | 5 |
| 10. | Foreuse de puits d'eau (Rigs) pour eau profonde jusqu'à 250m | 5 |
| 11. | Kit complet de recherche et d'élimination des bombes, type GSP110A (y compris une combinaison de bombe) | 12 |
| 12. | Kit de déminage type GHL151 | 20 |
| 13. | Détecteur de mines type GTL511 | 20 |
| 14. | Équipement de protection pour déminage type GHL001A | 20 |
| 15. | Détecteur d'explosif portable type NTJA-II | 5 |
| 16. | Type de casque QGF (balistique) | 10,000 |
| 17. | Tapis d'atterrissage | 2,500 |

| | | |
|-----|--|-------|
| 18. | Pneus avec chambres à air 750/16 | 500 |
| 19. | Batterie 12V 75AH | 100 |
| 20. | Bidon souple de stockage de carburant 5m3 | 8 |
| 21. | Bidon souple de stockage d'eau 5m3 | 8 |
| 22. | Concertina | 1,000 |
| 23. | Gilet pare-éclats | 1,000 |
| 24. | Tentes de restauration 2006-72 | 10 |
| 25. | Tentes de toit de 37m3 (11,800mmx4, 100mmx1, 540mmx3, 160mm) | 10 |
| 26. | Tente cuisine (6,000mmx4, 000mmx1, 800mmx2, 900mm) | 50 |
| 27. | Tente toilette (6,900mmx2,300mmx3,000mmx2,500mm) | 50 |
| 28. | Sac de couchage | 5,000 |
| 29. | Tentes complètement équipées, 20 hommes | 15 |
| 30. | Aéroglesseur | 50 |
| 31. | Lunettes à vision nocturne | 200 |
| 32. | Caméras vidéo avec accessoires | 6 |
| 33. | Appareil photo avec accessoires | 6 |
| 34. | Logiciel de montage numérique | 1 |
| 35. | Ordinateur | 6 |
| 36. | Magnétophone avec accessoires | 5 |

Domaine prioritaire 5 : Renforcement des capacités

La FMM devrait renforcer sa capacité humaine à améliorer l'efficacité opérationnelle au QG de la mission pour entreprendre une analyse des tendances et l'élaboration de scénarios prévisionnels. Le programme d'appui à la mission de l'UA pour la FMM intègre la composante civile au siège de la FMM. Dans le même ordre d'idée, le soutien au Secrétariat de la Commission du bassin du lac Tchad, qui fait office de QG de mission de la FMM, devrait être envisagé afin de coopérer avec les centres de recherche et les partenaires multilatéraux dans les domaines de la recherche et de la formation sur le terrorisme, notamment sur Boko Haram. La formation du personnel du QG de la FMM sur l'analyse des données et l'élaboration de scénarios prévisionnels est essentielle.

La FMM devrait établir et maintenir le contact avec la police nationale, le service correctionnel et la gendarmerie dans la région du BLT afin d'appuyer les efforts visant à identifier et à combler les lacunes en matière de capacités des institutions judiciaires en matière d'état de droit. Le cas échéant, la FMM devrait rationaliser et normaliser les procédures opérationnelles des groupes communautaires locaux d'autodéfense.

Domaine prioritaire 6 : communication et sensibilisation

La FMM devrait avoir un plan de communication et de sensibilisation permettant d'atteindre les objectifs suivants :

- La déradicalisation.
- Combattre l'idéologie de Boko Haram.
- Valoriser l'image et les efforts de la FMM.

À ce titre, la structure suivante devrait être en place pour la pleine mise en œuvre du plan :

- Chef de l'information publique militaire (porte-parole de la FMM).
- Responsable de l'information et de la communication (niveau sectoriel).

Personnel d'appui au responsable de l'information et de la communication (webmestre, éditeur vidéo, secrétaire, traducteurs pour les langues locales).

La publication de la stratégie régionale a été soutenu par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Union
Africaine



DOCUMENT RELATIF

.....
à la force multinationale mixte

.....
du bassin du lac Tchad

